

Intervention de Nathalie Berriaux, co-présidente des 184 au RDV avec Yaël Braun-Pivet le 6 février 2026

Nous n'avons pas lâché l'affaire 😊

110 conventionnel.les sur les 184, opinions différentes sur le sujet de l'AAM, association apolitique, transpartisane et depuis peu ouverte aux personnes souhaitant nous soutenir

Association reconnue par l'ensemble des membres de la CCFV comme interlocutrice du CESE pour diffusion d'informations et relais de demande d'intervention

Que nos actions tournent autour de deux axes :

**Le sujet de la fin de vie : soins palliatifs et aide à mourir**

**La démocratie délibérative**

- 5 lettres ouvertes ou tribunes
- courriers envoyés présidence de la République et premier ministre
- Auditions diverses et variées dans les deux chambres
- Parlement, lui redire que trois collègues ont rencontré YBP
- 16 entretiens vidéos avec des acteurs et actrices des SP et AAM
- Plus d'une centaine d'interventions dans des congrès nationaux et internationaux
- Copilotage d'un projet de recherche sur le thème globalement de « comment devrait fonctionner une convention citoyenne dans l'idéal » (projet ANR) et candidature avec un projet qui le prolongera avec le soutien du CESE
- Soutien de la proposition de loi Proposition de loi constitutionnelle visant l'instauration de conventions citoyennes, n° 779, déposée le mercredi 15 janvier 2025.

A citer

intervention et participation de notre collègue de la Corrèze Jean-Louis Bourzeix dans l'ouverture d'une unité de soins palliatifs avec le soutien de l'asso

Globalement par rapport aux deux PPL

Satisfait que la CAS ait rétabli la PPL votée en mai 2025 à l'AN

Il est plus que temps pour 76 % de la CCFV qu'il y ait un vote sur cette question (assez d'entendre que l'on vote en urgence alors qu'on en parle depuis 40 ans !)

Nous nous sommes rapproché.es d'un collectif de soignants, patients proches pour faire entendre nos voix. Nous avons mis en ligne un site « les invisibles de la fin de vie » pour recueillir les témoignages des personnes en fin de vie que l'on n'aura pas assez dans les débats.

Avec ce collectif et pour 76% des membres de la CCFV, nous tenons à rappeler que la loi est nécessaire car

Oui certaines souffrances sont inapaisables et il s'agit de mettre en place un droit répondant aux attentes des personnes concernées. Dans les pays où il y a une loi sur l'aide à mourir, plus de 90% des personnes décèdent sans y avoir recours.

non le lien entre prévention du suicide et aide à mourir n'est pas établi scientifiquement (écoutez l'audition de l'académie de médecine au sénat)

non il n'existe aucune rupture anthropologique (lisez les travaux des anthropologiques là-dessus pour vous en convaincre)

non tous les soignantes et soignants ne sont pas contre l'aide à mourir et oui il y en a un certain nombre qui sont pour l'évolution de la loi et que l'on n'entend pas assez

Pour conclure il nous semble important que les parlementaires sortent des postures idéologiques et pensent en première intention aux françaises et français qui demandent ce changement législatif depuis des dizaines d'années.